

**Zeitschrift:** Der Schweizer Sammler : Organ der Schweizer Bibliophilen Gesellschaft und der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare = Le collectionneur suisse : organe de la Société Suisse des Bibliophiles et de l'Association des Bibliothécaires Suisses

**Herausgeber:** Schweizer Bibliophile Gesellschaft; Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare

**Band:** 7 (1933)

**Heft:** 3

**Artikel:** Costumes suisses de Lory et de Volmar

**Autor:** A.C.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-387090>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

des ex-praemiis et des ex-libris semi-vaudois mentionnés dans l'introduction du volume. Ces 188 numéros, tous accompagnés de leur reproduction autotypique ou zincographique, sont minutieusement décrits et commentés. La personnalité de leurs propriétaires a été repérée et établie avec beaucoup de soin, de sorte que ces notes biographiques constitueront une précieuse documentation, aussi bien pour les collectionneurs que pour les amis du passé.

Mr. Rodolphe Bindschedler, qui a assumé la mission d'éditer cette remarquable étude, a su lui donner la forme et la parure qui lui convenaient et nous le félicitons sincèrement de la parfaite tenue qu'il a imprimée à son beau livre; celui-ci trouvera sans doute auprès des bibliophiles et des amateurs d'héraldique, auxquels il s'adresse tout particulièrement, l'accueil empressé qu'il mérite.

A. C.

### *Costumes suisses de Lory et de Volmar*

Continuant à éditer ses calendriers de grand luxe, ornés de reproductions d'anciennes estampes en couleurs qui imitent fidèlement les planches originales, la *Winterthur*, société d'assurance sur la vie et contre les accidents, a publié pour 1933 une magnifique série de costumes suisses dus au talent de G. Lory père et de Jean-Georges Volmar. Une „*Paysanne de Guggisberg*“ d'après Freudenberger complète cette suite remarquable.

Une *Paysanne du Canton de Soleure, un Berger et une Bergère d'Oberhasli, un Paysan et une Paysanne de Meiringen*, représentent dans cette collection l'oeuvre de GABRIEL LORY PÈRE dont d'autres estampes avaient déjà été reproduites dans de précédents calendriers. Ce peintre naquit à Berne en 1763 et y mourut le 12 novembre 1840, après y avoir passé la plus grande partie de sa vie. Elève de Gaspard Wolf, il subit dans la suite l'influence d'Aberli, de Freudenberger, de Dunker et de Rieter. Son premier succès de quelque importance lui vint de ses planches artistiques sur l'Oberland bernois et les cantons primitifs, qu'il publia en collaboration avec le peintre Lafond. D'Hérisau, où il travaillait à une collection de prospectus pour la Russie, il fut appelé à Neuchâtel par F. d'Osterwald qui le chargea de l'élaboration d'un ouvrage illustré consacré à la route du Simplon, nouvellement construite par Napoléon. Il aida ensuite son fils et homonyme, le célèbre paysagiste Gabriel Lory fils et se chargea de l'exécution de la plupart de ses gravures en taille-douce.

De JEAN-GEORGES VOLMAR, nous admirons une *Paysanne et un Paysan fribourgeois, un Laitier des environs de Berne, une Paysanne du Canton de Bâle, des Costumes du Guggisberg*, avec trois personnages pittoresquement groupés sous les arcades de la ville de Berne, et enfin un *Paysan de Morat*.

Né à Mengen en Wurtemberg en 1769, cet artiste se rendit à Rome, à l'âge de dix-huit ans, et il y fit d'excellentes études. Vers 1789, il vint en Suisse et s'adapta si bien à notre pays qu'il se fit naturaliser, avec sa famille, dans le Canton de Fribourg, en 1811. Il resta néanmoins fixé à Berne, où il obtint la grande médaille à l'exposition de 1812 et où il devint professeur à l'Académie. Il mourut en cette ville en 1831. Son oeuvre comporte avant tout des scènes historiques ou champêtres, ainsi que des paysages et des costumes dont le cachet est fort bien caractérisé par les six belles planches reproduites pour la Winterthur.

Nous ne saurions assez féliciter cette société de sa belle entreprise, qui contribuera à répandre et à faire toujours mieux connaître le patrimoine artistique de notre terre helvétique. A. C.

### Preise

der Auktion Kundig in Zürich vom 28.-29. Okt. 1932.

Graphik-Sammlung M. Godefroy W. H. Ellis (Fortsetzung)

Die Nummern beziehen sich auf den Auktionskatalog.

Locher: Nr. 252 = 96.—, 253 = 310.—, 254 = 50.—, 255 = 170.—, 256 = 50.—, 257 = 85.—, 258 = 135.—, 259 = 40.—, 260 = 15.—, 261 = 470.—, 262 = 3850.—.

Lory: Nr. 263 = 40.—, 264 = 500.—, 265 = 400.—, 266 = 260.—, 267 = 55.—, 268 = 210.—, 269 = 100.—, 270 = 50.—, 271 = 130.—, 272 = 140.—, 273 = 21.—, 274 = 22.—, 275 = 21.—, 276 = 150.—, 277 = 110.—, 278 = 235.—, 279 = 190.—, 280 = 160.—, 281 = 44.—, 282 = 85.—, 283 = 80.—, 284 = 46.—, 285 = 10.—, 286/287 = 320.—, 288 = 55.—, 289 = 60.—, 290 = 385.—, 291 = 2100.—, 292 = 75.—, 293 = 1125.—, 294 = 77.—, 295 = 440.—, 296 = 360.—, 297 = 100.—.

Malgo: Nr. 298 = 310.—.

Mayr: Nr. 300 = 110.—.

Mechel: Nr. 301 = 500.—, 302/303 = 905.—, 304 = 100.—, 305 = 26.—, 306 = 50.—, 307 = 11.—, 308 = 120.—, 309 = 30.—, 311/313 = 190.—, 314 = 10.—, 315 = 230.—, 316/317 = 105.—, 318/319 = 120.—, 320 = 32.—, 321 = 50.—, 322 = 65.—.

Meichelt: Nr. 323 = 110.—, 324 = 40.—, 325 = 30.—, 326 = 30.—.